



COMMUNIQUE DE PRESSE DE LA FEDERATION VALAISANNE DES VIGNERONS

Récolte 2014

En juin, le comité de l'Inter Profession a décidé des quotas de production et des prix pour la récolte 2014.

Le comité de notre association a longuement analysé la situation car il y avait des pressions du côté encavage pour limiter la production des cépages Pinot, Gamay, Fendant.

Notre position a été de refuser une baisse de production sans l'obtention de prix corrects et les négociations ont été menées dans ce sens. Nous avons donc obtenu des prix de Fr. 3.30 + 0.50 par rapport à 2013 pour le Pinot noir. Fr. 3.20 +0.50 pour le Gamay et Fr. 3.00 pour le Fendant + 0.40.

Les prix nous amènent à un revenu possible de Fr. 3.63 au m² pour le Pinot, Fr. 3.52 pour le Gamay et Fr. 3.60 pour le Fendant.

Ces prix sont bien sûr indicatifs, personne n'est obligé de les payer mais nous tenons à préciser qu'ils ont été décidés à l'unanimité du comité de l'IVV.

Dès lors chaque vigneron valaisan est en droit d'attendre que ces prix soient effectivement payés. Dès lors, nous conseillons à tous de s'assurer avant de livrer la récolte 2014, auprès de chaque partenaires que ces prix seront tenus.

Baisse des quotas

On peut se demander pourquoi une baisse de production cette année.

Nous avons absolument voulu éviter que la spirale des prix à la baisse continue. On a vu en 2013 des prix pour le Fendant à Fr. 2.30 et Fr. 2.50 pour les Pinot et Gamay des qualités AOC alors que les meilleurs prix payés étaient de Fr. 3.40 pour les Fendant et Fr. 3.50 pour les Pinot 2013. Cela démontre qu'il y a de mauvais élèves et qu'on ne peut pas laisser certains commerces profiter ainsi de la situation.

Cette légère limitation a aussi pour but de donner un signe au marché, dans l'idée de faire remonter les prix des vins en contractant l'offre ce qui est déjà le cas pour le millésime 2013.

Vendanges 2013

A ce jour et pour la majorité des commerces, il reste à payer le solde des vendanges 2013.

Compte tenu des limitations obtenues cette année et de la récolte 2013, nous pensons que les prix minimum IVV de 2013 Fr. 2.60 Fendant et Fr- 2.80 Pinot doivent être revus à la hausse lors du dernier versement avant vendanges. A chaque vigneron de discuter avec son encaveur.

Conjoncture 2014

Depuis le début de l'année, on constate que beaucoup de commerces cherchent activement de la vendange, c'est le seul point positif issu de la situation du marché. Il y a donc cette année encore des possibilités offertes pour mieux valoriser les ventes de vendanges. On propose des contrats à plus ou moins long terme, une cave cherche à elle seule un million de kg de raisin !

La FVV n'a pas pour intention de faire changer de cave à tous ses membres, mais bien d'installer un dialogue et des relations d'affaires entre fournisseurs et acheteurs. Le but est de favoriser les commerces qui paient des prix indicatifs corrects et d'obliger les autres à s'aligner, car on a bien vu que des prix aussi bas qu'en 2013 sont un réel danger pour notre activité.

La FVV attend des acheteurs de vendanges qu'ils prennent leur responsabilités afin de faire perdurer les activités des vigneronnes et vignerons et, par la même occasion, d'assurer l'entretien du vignoble valaisan.

La FVV attend également de la grande distribution une politique d'achat conséquente des vins valaisans afin de permettre à tous les acteurs de notre filière de continuer à produire des vins de qualité attendus par les consommateurs de toute la Suisse.

D'après les estimations de récolte, nous pouvons penser que nous allons vers une récolte en dessous de la moyenne, ce qui nous conforte dans notre option prise sur les quotas, mais laissons faire septembre.

Pour tout renseignement complémentaire

Pierre-Antoine Héritier, Président de la Fédération Valaisanne des Vignerons, 079 221 11 85